



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 18 décembre 2015

Sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire,

Étaient présents : Mrs Bellali, Douarre, Goujon, Mathieu, Piquenet, Pratico, Resende Marquès, Torché, Mmes Guigard, Paulet, Tcherkès.

Absents excusés : Mme Deseine (procuration à Mr Ancelot), Mrs Jean (procuration à Mr Piquenet), Legrand (procuration à Mr Mathieu).

Secrétaire de séance : Madame Véronique Guigard.

☆☆☆☆☆

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité :

- **A PRIS** note des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation consentie-
- **A DÉCIDÉ** le remboursement anticipé de l'emprunt qui avait été réalisé pour financer les travaux de ruissellement dans l'attente du versement de subventions.
- **A VOTÉ** une décision modificative sur le budget communal et sur le budget annexe de la salle.
- **A demandé** qu'une réserve parlementaire soit sollicitée auprès de Madame Sophie Primas, Sénateur des Yvelines et de Monsieur Jean-Marie Tétart, Député pour compléter le financement de restructuration du pôle scolaire.

A la majorité :

- **A AUTORISÉ** la signature de la convention de gestion provisoire en matière de voirie avec la future Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise.
- **A PORTÉ** le taux d'indemnité de conseil alloué au chef de poste de la trésorerie de 50% à 100 %.

Le Conseil Municipal a été informé :

- de la pétition reçue s'opposant aux 7 stationnements prévus autour de la place des gâtines. Il a été bien précisé que cette réalisation est sans aucune atteinte à l'environnement : la place est préservée, la dématérialisation au sol sera enherbée sans bitume, les arbres seront intégralement conservés, et les travaux qui seront réalisés par l'agent communal consisteront au recul des barrières bois.
- de l'avis de l'INSEE fixant au 1^{er} janvier 2016 à 641 habitants la population de la commune.
- de l'arrêté préfectoral en date du 07/12/2015 portant modification des statuts de la CAMY pour la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
- de la réception de 42 dossiers papier et 12 dossiers dématérialisés pour l'appel à candidatures de la restructuration du pôle scolaire. L'ouverture de plis est fixée au 21/12/2015.
- de la proposition du club pétanque d'organiser la fête du 13 juillet 2016.
- de la demande de l'ASLAB d'organiser la foire à tout 2016 le 11 septembre 2016.